# RÈGLEMENT

# ULTRA MADEIRA 2021 (5eme ÉDITION)

**1. Présentation**

- AARAM – Associação de Atletismo da Região Autónoma da Madeira est l'association organizatrice de l'événement libellé "**ULTRA MADEIRA**", cette 5eme édition se déroulerá aux **2 et 3 Octobre 2021**, avec un respect absolu pour l'environnement. Cet événement será le pénultième du "*CIRCUITO TRAIL MADEIRA*", saison 2020-21.
- Le "**ULTRA MADEIRA**" est un événement de *Trail running*, qui se déroule intégralement sur l'île de Madère, et qui consiste de 4 courses:

- **ULTRA MADEIRA** – 83km et 3810 mètres de dénivelé positif (format linéaire)
- **TRAIL 30K** – 30km et 1360 mètres de dénivelé positif (format linéaire)
- **TRAIL 17K** – 17km et 340 mètres de dénivelé positif (format linéaire)
  CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TRAIL (JUNIORS)
- **Mini Trail** – 8km et 290 mètres de dénivelé positif (format linéaire)
  CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TRAIL (JUVÉNILES)

**1.1 Minimum d'age pour participer dans les diferentes courses**

- Pour participer dans l'événement, les athlètes devront etre integre dans une des categories suivantes:

ULTRA MADEIRA et TRAIL 30K - Séniors ou Véterans (≥20 ans);
TRAIL 17K – Juniors, Séniors ou Véterans (≥18 ans);
Mini Trail – Juvéniles, Juniors, Séniors ou Véterans (≥16 ans).
Note: Limite d'âge pour la participation – 75 ans.

**2. Courses**

**2.1. Présentation des courses/parcours**

- Les parcours des courses de l'**ULTRA MADEIRA** se déroulent intégralement sur l'île de Madère, avec des passages par les points les plus emblématiques de la même.

Le parcours de l'**ULTRA MADEIRA** démarre à l'extréme ouest de l'île, devant le phare de Ponta do Pargo, vers Machico, avec des passages par Miradouro do Fio, Corujeira de Dentro, Alto da Ponta do Pargo, Pico Alto, Cabeço dos Loiros, Curral Pedro Nunes, Fonte do Bispo, Ponto, Pico Gordo, Câmara de Carga da Calheta, Levada do Paul II, Loiral, Fonte do Juncal, Bica da Cana, Caminho do Pináculo e Folhadal, Paredão, Levada do Norte, Folhadal, Boca da Encumeada, Pico Jorge, Pico Ruivo, Pico do Areeiro, Poço da Neve, Chão da Lagoa, Poiso, Lajedo, Lombo Comprido, Pico do Suna, Lamaceiros, Portela, Funduras, Boca do Risco, Cabeço das covinhas et lingne d'arrivée au centre ville de Caniçal.

- Par des raisons de force majeure, les parcours et les horaires peut être sujet à changement.

## 2.2. Distance (categorization par distance) / altimétrie (dénivelés positif et negatif, cumulés) / Categorization de dificultée / temps maximums

| Courses | Distance Approximée (km) | Dénivelé Positif (m) | Dénivelé Négatif (m) | Temps Maximum (h) | Categorization | Degré de Difficultée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **ULTRA** | 83 | 3810 | 4100 | 21 | TRAIL ULTRA | **3** |
| **TRAIL 30K** | 29,3 | 1360 | 1360 | 10 | TRAIL LONG | **2** |
| **TRAIL 17K** | 16,9 | 340 | 920 | 5 | TRAIL COURT | **1** |
| **Mini Trail** | 8 | 290 | 390 | 2,5 | - | - |

Note: les fichiers *gpx* mis à disposition par l'organisation pourront présenter des valeurs de distance et dénivelé différents, en function de l'equipement/logiciel e ajustements effectués par l'utilisateur.

## 2.3. Plan/ profil altimétrique/ Description du parcours

- Les parcours de l'**ULTRA MADEIRA** sont composés principalement par les chemins de terre battue, sentiers, *levadas* (canaux d'irrigation), tunnels et petites extensions de routes goudronnées. Les parcours utilizent des voies publiques, soit des routes soit hors route, traversent des endroits et des villages, et utilizent des accès de service qui passent par des propriétés privées. Les parcours ne seront donc ouverts exclusivement aux courses, et dans ce sens, les participants doivent prendre en compte le fait de pouvoir avoir de voitures, des gens, et éventuellement des animaux, qui circulent dans l'un ou l'autre sense, dans les parcours des courses.

**- Les parcours des courses travérsent des routes, et souvent leur croisent perpendiculairement, ce qui doit mériter l'attention maximale des participants.**

- Car il n'y aura pas de coupe de circulation routière, les participants doivent respecter les règles de circulation dans les villes et les routes d'usage public aussi bien que respecter les aires agricoles et propriétés privées, sous peine de devoir assumer des dommages éventuels et des compensations pour le non-respect des mêmes.
- L'organisation métterá à disposition les traces GPS des parcours des courses. Cependant, les indications des éléments affectant l'organisation et le balisage placé dans le terrain prévalent toujours.

## 2.4. Temps limite

- L'**ULTRA MADEIRA** est un événement qui intègre 4 courses mono étape, avec une limite de temps d'exécution.
- Les barrieres horaires sont calculées pour permetre aux participants de joindre la ligne d'arrivée dans le temps limite imposé, comptant déjà les arrêts eventuels (repôs, ravitaillements, etc.).
- Pour être autorizés à continuer em competition, les participants doivent arriver et quitter le point de contrôle avant sa fermeture, autrement seront empêchés de poursuivre et par conséquent seront disqualifiés.
- L'organization n'assure pas l'assistance après les délais de passage annoncés e des temps limites de conclusion de la course.
-Tout participant exclu de la course et souhaitant continuer ne peut le faire qu'en livrant une partie du dossard détachable à cet effet, en continuant sous sa propre responsabilité et en toute autonomie.
- Par des raisons de force majeure (meteo et/ou sécurité), l'organisation se garde le droit de modifier les barrières horaires.

**- L'organisation divulguera sur le site internet de l'événement, un tableau des temps de passages et des barriéres horaires relatives à toutes les courses.**

## 3. Inscriptions

### 3.1. Processus d'inscription (site internet, payement)

**-** L'inscription dans l'**ULTRA MADEIRA** implique la compréhension et l'acceptation inconditionnelle des règles et du règlement de la competition.
- Seulement les inscriptions effectuées sur le site *web* https://www.ultratrailmadeiraisland.com seront acceptées.
- Chaque participant doit remplir correctement le formulaire d'inscription, étant de sa responsabilité la véracité des données.
- L'organisation n'est pas responsable en cas de refuse de responsabilité de la part d'autres organismes (y compris des assureurs) du fait de l'insertion incorrecte de données dans le formulaire de inscription par le participant.
- Les moyens de payement sont: Carte de crédit et *PayPal*. Il n'est pas nécessaire d'envoyer la preuve de paiement (sauf quand le nom utilizé dans la transaction est diférent du nom utilizé dans l'inscription).
- L'organisation n'acepterá pas des inscriptions des athlètes sanctionnés par leurs fédérations en raison de sanctions imposées à la suite de contrôles antidopage.
- Le paiement des frais d'inscription implique une réservation de place, **personnelle et incessible.**
**-** Après confirmation du paiement, le nom du participant apparaîtra dans la liste mise à jour des inscrits.
- Toute clarification supplémentaire devrait être demandée par e-mail à geral.atletismomadeira@gmail.com

### 3.2. Valeurs et périodes d'inscription

**- La période d'inscription se déroulera entre le 11 Avril et le 04 Septembre 2021.**
- Les frais d'inscription sont les suivants:

| PROVAS | Date limite: 04/09/2021 |
|---|---|
| ULTRA (83 km)* | 60,00 € |
| TRAIL (30 km) | 30,00 € |
| TRAIL (17 km) | 20,00 € |
| Mini Trail (8 km) | 15,00 € |

* Inscription gratuite pour des athlètes masculins et féminins avec un indíce de performance ITRA égal ou supérieur à 800 et 650 points, respectivement

- Jusqu'à la date limite d'inscription, le changement d'inscription de course est authorisé, tant qu'il y a disponibilité de places.
- Dans les cas que le changement soit pour une course avec un valeur de frais d'inscription superieur, il y aurá lieu au paiement de la difference de valeur. En cas que ça soit pour une course avec un valeur de frais d'inscription inferieur, il n'y aura pas de retour du différentiel de valeur.
- **Après la fermeture des inscriptions, aucun changement n'est autorisé**.

### 3.3. Conditions du retour des frais d'inscription

**-** Le remboursement peut être demandé lorsqu'un participant à une preuve d'accident ou maladie diagnostiqué après l'enregistrement dans la compétition.
- L'annulation doit être demandée par *e-mail* à geral.atletismomadeira@gmail.com. Pour cette demande, le certificat médical doit être joint.
- Les annulations ne seront pas acceptées par téléphone.
- Les montants remboursés aux participants qui remplissent les conditions ci-dessus varient en fonction de la date à laquelle le remboursement est demandé.

- L'organisation ne procédera pas au «blocage» d'aucune inscription.
- Le remboursement des frais payés sera effectué dans les conditions suivantes:

| | |
|---|---|
| Jusqu'à 30/06/2021 | 50% des frais seront remboursés |
| De 01/07 à 04/09/2021 | 25% des frais seront remboursés |
| **Aprés le 05/09/2021** | **Y aura pas droit à remboursement** |

- Si l'événement est annulé pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisation, jusqu'à la date limite de l'inscription, un droit à remboursement, correspondant à un certain pourcentage calculé par l'organisation, couvrira les frais précédemment assumés avec l'événement.

**3.4. Matériel et services inclus avec l'inscription**
- Assurance responsabilité civile et assurance accident personnel pour les non affiliés à AARAM
- Dossard personnalisé, avec *chip* d'enregistrement electrónique inclu.
- Sacs pour des vêtements de rechange et/ou arrivée (pour les participants de la course ULTRA).
- Pair de chaussetes techniques.
- Transfert pour les zones de départ.
- Ravitaillement de solides et liquides, tant qu'en competition, dans les points marqués et à l'arrivée.
- Premiers secours, dans les points marqués e à l'arrivée.
- Transport des le point le plus accessible aux véhicules à moteur, jusqu'à la zone d'arrivée, en cas d'abandon ou être empêché par l'organization de continuer en competition.
- Souvenir *finisher* pour tous les participants.
- Prix de podium (General, catégorie, equipes) pour toutes les courses.
- Massage de relaxation pour les participants de la course ULTRA. (Condicioné en fonction de la situation Covid)
- Repas léger (cérémonie de remise des prix). (Condicioné en fonction de la situation Covid)

**3.5. Services disponibilizés (transferts, massage, douche, etc.)**

**3.5.1 – Services non inclus dans l'inscription**
**-** Massage de relaxation (suplement extra - sauf participants de la course ULTRA). (Condicioné en foction de la situation Covid)
**-** T-shirt technique haut de gamme allusif à l'événement (peut être acheté en payant un supplément (15€) jusqu'au 31/08/21).

**3.6. Secrétariat de la competition (*Check-In*) / Horaires et localisation**

**3.6.1 –** Le secrétariat de la competition será ouvert dans les jours et endroits prévus au programme.
Pour le ***Check-In*** les participants doivent présenter les documents/matériel suivantes:
- Carte d'identitée ou passeport.
- Décharge de responsibilitée (sous forme papier, rempli et signé par le même). Dans le cas des mineurs de 18 ans à la date de la course, présenter l'autorisation des parents ou des tuteurs.

**Note** : En cas que le check in soit fait par une troisième personne, en plus de la documentation ci-dessus mentionée, les mêmes doivent présenter son identification personnelle et une autorisation signée par le participant de la course.

**3.7. Conditions physiques**
- Les participants doivent être conscients de la distance et des particularités de la course dans laquelle ils vont participer, avoir la capacite d'être autonomes entre deux ravitaillements et de

faire la gestion des problèmes associés à ce type de course, notamment en termes d'évolution des conditions climatiques (nuit, vent, froid, pluie ou brouillard) et avoir assez d'entrainement pour finir la même.
- Les participants doive savoir gerer des problémes physiques et mentaux résultat de la fatigue extreme, problémes digestifs, d'articulations et doleurs musculaires, etc.
- Avoir conscience de que ce n'est pas le rôle de l'organisation, d'aider un participant à surmonter ces problèmes et cela dépend principalement de sa capacité à s'adapter aux situations problématiques découlant de ce type d'événement.

### 3.8. Aide externelle / Assitance personelle

- Aux participants est autorisé de recevoir assiatance personelle, doné seullement par une persone accrédité et seullement dans les points de contrôle/ravitaillement prédéfini par l'organisation (100 métres avant et aprés le point de contrôle).
- En dehors de la zone précédemment définie, toute aide extérieure, telle qu'une assistance professionnelle (coach, médecin, équipe, pacers…) est strictement interdite.

### 3.9. Placement du dossard

**-** Le dossard doit être visible en permanence pendant toute la course, c'est-à-dire qu'il doit être placé sur les vêtements, dans la zone de la poitrine ou de l'abdomen et ne peut être fixé pour aucune raison sur la jambe ou le dos. Les noms et logos des sponsors ne peuvent être modifiés ou masqués.
- Seulement les participants avec le dossard visible auront accès aux points de controle/ravitaillement.
Le non-respect de ces règles entraînera la sanction prévue à l'article 7.

### 3.10. Règles de conduite environnementale et sportive

**-** ULTRA MADEIRA est un événement qui promeut le respect de l'environnement et privilégie avant tout le fair-play.
- Les participants doivent respecter et garder l'environnement propre. Tous les conteneurs et emballages de produits consommés ou autres déchets produits par les athlètes doivent être transportés par eux et / ou placés dans les endroits prévus pour. Le non-respect de cette règle, constaté et enregistré par tout membre de l'organisation de la course, entraîne la disqualification immédiate de l'athlète.
- Il est essentiel que les participants aident toute personne en détresse et alertent le point de contrôle le plus proche ou contactent l'organisation.
- L'organisateur se réserve le droit d'exclure de la course, avant même son départ, tout participant qui, par son comportement, conditionne la gestion et / ou le bon fonctionnement de l'événement. Si cela se produit, l'athlète ne sera pas remboursé.
- Les comportements antisportifs seront sanctionnés en fonction de leur degré de gravité, conformément à l'article 7.

### 3.11. Responsabilités envers l'athlète / participant

- Les participants inscrits à **ULTRA MADEIRA** acceptent de participer volontairement et sous leur propre responsabilité à la competition. En conséquence, ils conviennent de ne pas réclamer ou exiger de l'organisation, des collaborateurs, des autorités, des sponsors et des autres participants une responsabilité envers eux et leurs héritiers d'une manière qui dépasse la couverture de leurs responsabilités, celles de leurs collaborateurs et participants.

## 4. Programme / Horaire

**11.04.2021** - Ouverture des inscriptions
**04.09.2021** - Fin des Inscriptions
**22.09.2021** - Présentation officielle de l'événement
**29.09.2021-30.09.2021** - Secrétariat - Siège de l'AARAM - horaire normal de service.
**Vendredi, 01.10.2021**
10: 00-20: 00 - Secrétariat - Solar do Ribeirinho (Machico)
**Samedi, 02.10.2021 - Compétitions**
03:45 - Concentration des participants de l' ULTRA (Terrain de foot de Caniçal)
04:00 - Départ du ou des bus pour le point de départ (Phare de Ponta do Pargo)
05:45 – Briefing
**06:00 - Départ de l'ULTRA MADEIRA - 83 km**
07:45 - Concentration des participants du Trail 30K (Terrain de foot de Caniçal)
08:00 - Départ du ou des bus pour le point de départ (Porto da Cruz)
08:45 - Briefing
**09:00 - Départ du TRAIL - 30 km**
09:30 - Concentration des participants du Trail 17K (Terrain de foot de Caniçal)
09:45 - Départ du (des) bus pour le point de départ (Portela)
10:45 – Briefing
**11h00 - Départ du TRAIL - 17 km**
19h00 - Cérémonie de remise des prix (Caniçal) - Courses Trail 17K et Trail 30K
**Dimanche 03.10.2021 - Competitions / Remise des prix**
09h00 - Concentration des participants du Mini Trail (Terrain de foot de Caniçal)
09:15 - Départ du (des) bus pour le point de départ (Santa Casa da Misericórdia)
09:45 - Briefing
**10:00 - Départ du Mini Trail - 8 km**
12:30 - Cérémonie de remise des prix (Caniçal) - Courses Mini Trail et ULTRA / repas légers

**Remarque:** Pour des raisons de force majeure, les heures et les lieux peuvent changer.

### 5.1. Chronométrage/Ravitaillements

### 5.1. Méthodologie de Chronométrage
- L'organisation utilisera un système de chronométrage électronique et, si nécessaire, un contrôle manuel de l'enregistrement des passages.
- Le dossard des participants intégre un *chip*, que l'organisation livrera lors de la collecte du matériel de competition, ce qui est d'usage obligatoire.
- Dans la zone de départ, l'horloge commencera à compter à l'heure définie, avec ou sans la présence des participants. Les participants qui ne sont pas présents dans les 15 minutes aprés le départ ou qui se présentent au-delà de cette période seront empêchés de partir et à ce titre ne seront pas classés.

### 5.2. Points de controle
- Les points de contrôle sont des point de passage obligatoires et sont situés dans des endroits définis par l'organisation. Dans chacun de ces contrôles il y aura une personne responsable de l'organisation. Un tableau de passages avec différentes informations sera communiqué à l'avance aux participants.
- Le non-contrôle d'un ou plusieurs points de contrôle entraînera la disqualification du participant.
- Pendant la course, il peut y avoir des «contrôles surprise» pour assurer le respect total du parcours. Sa position ne sera évidemment pas communiquée par l'organisation.
- Les abandons doivent être effectués uniquement aux points de contrôle. En cas d'accident ou de blessure gênant la progression, le participant doit activer l'opération de sauvetage en

contactant l'organisation. Le numéro de contact d'urgence de l'organisation sera imprimé sur le dossard du participant et devra également être enregistré à l'avance sur le téléphone portable du participant.
Il est essentiel que les participants aident toute personne en détresse, alertent le point de contrôle le plus proche et / ou contactent l'organisation. En raison de problèmes liés aux secours et de la difficulté d'accès à certains endroits de la course, il peut être nécessaire d'attendre plus longtemps que d'habitude l'assistance dans les endroits avec un bon accès. Par conséquent, la sécurité principale des athlètes dépend essentiellement de la qualité des matériaux / équipements qu'ils transportent pendant la course.
- Il y aura des services médicaux et/ou premiers secours dans les points marqués et à l'arrivée.
- Les participants doivent respecter les décisions du personnel médical qualifié qui a le droit, dans le cadre de leurs fonctions, d'interdire, d'hospitaliser et d'évacuer les participants en mauvaise santé pour continuer la course (frais de sauvetage ou d'évacuation exceptionnels, en plus de la couverture d'assurance fournie par l'organisation, sera à la charge de la victime).
- L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et la position des points de contrôle sans préavis. Il n'y aura aucun remboursement.

**5.3. Lieux des ravitaillements**
- Les points de ravitaillement vont disponibiliser aux participants de la nourriture et des boissons pour être consommée sur place (usage du gobelet personel est obligatoire). Bien que d'autres boissons soient disponibles sur place, seulement de l'eau sera fournie pour remplir les réservoirs des participants et d'autres conteneurs.
- Il y aura deux types de points de ravitaillement: quelques uns avec juste des liquides, et d'autres avec des sólides et des liquides, qui vont changer en function de sa localization.

**5.4. Annulation par force majeure**
**Avant la course:**
- En cas de force majeure (alerte rouge ou orange), de catastrophes naturelles (tremblements de terre, tempêtes) ou d'événements politiques majeurs (révolution, guerre, attentats terroristes) qui obligent l'organisation à annuler l'événement, 25% des frais d'inscription seront remboursés, supprimés les frais bancaires existés.
**Le jour et pendant la course:**
- En cas de conditions météorologiques extrêmes, le départ peut être retardé de deux heures maximum, après quoi la course est annulée. Le long du déroulement de la même, en cas de mauvais temps, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier les barrières horaires et, ou de suspendre, réduire, neutraliser ou arrêter la course. Dans ce cas, lorsqu'un participant arrive à un point de contrôle / ravitaillement, il doit suivre strictement les instructions données par les membres de l'organisation**. Il n'y aura aucun remboursement.**

**6. Materiel obligatoire / contrôles de matériel**
- Pendant la competition, tous les participants doivent porter tout le matériel obligatoire. À n'importe quel moment pendant la course, les directeurs ou chefs de contrôle peuvent verifier le même. Le participant devra accepter ces chèques sereinement, sans contestation, sous peine d'être exclu de la course, selon la liste des sanctions de l'article 7.
- Les 3 (trois) premiers participants de la classification général, hommes et femmes, de toutes les couses, seront obligatoirement inspectés après leur achèvement.

| Matériel obligatoire | ULTRA 83K | Trail 30K | TRAIL 17K | Mini Trail |
|---|---|---|---|---|
| Dossard (fourni par l'organisation) | X | X | X | X |
| Sac à dos ou equipement pareil | X | X | X | |
| Gourde d'eau ou equivalent de 1,0L (ULTRA) et 0,5L autres courses | X | X | X | |
| Veste imperméable avec capuche et manches longues | X | | | |
| Veste imperméable avec capuche et manches longues ou coupe vent | | X | X | |
| Couverture de survie (min. 140x200cm) | X | X | X | |
| Bande elastique ou bande (min. 100x6cm) | X | X | X | |
| Sifflet | X | X | X | |
| Téléphone opérationnel (avec assez de batterie et plafond) | X | X | X | |
| Reserve de nourriture | X | X | X | |
| Gobelet de 15cl de capacite (minimum) | X | X | X | X |
| 1 lampe / frontale, avec des piles de rechange | X | | | |
| Lumiére rouge (clignotante) - à placer sur le dos de l'athlète, allumé pendant la nuit. | X | | | |

| Matériel fortement recommandé (facultatif) |
|---|
| Montant en espèces (pour faire face à un eventuel imprévu) |
| Bâtons* |
| Un pantalon, qui recouvre au moins le genou |
| Porte-déchets, intégré ou non dans le sac à dos |
| Gants |
| Bonnet/Casquette/Écharpe/Bandana |
| Vêtements de rechange |
| Lunettes de soleil |
| Crème solaire |

* Les participants qui decident de prendre des bâtons, devront les porter pendant toute la course. Il est interdit de donner et / ou recevoir des bâtons après le coup de départ, ainsi que de les placer dans le sac à vêtements de rechange.

- Pour des raisons de sécurité, il est recommandé aux participants de vérifier leur matériel afin de s'assurer qu'il est en parfait état pour la course.

## 7. Pénalités / déclassifications

- La direction de la competition e les chefs de contrôle presents dans les points de contrôle sont responsables pour l'aplication des règles et règlement de la course, et peuvent apliquer les pénalités suivantes:

| INFRACTION (du plus au moins grave) | SANCTION APPLICABLE |
|---|---|
| Refuser assistance à un participant qui à besoin d'aide | Disqualification et éradication des éditions futures |
| Abandonner la course sans avertir l'organization | Disqualification et éradication des éditions futures |
| Partager le dossard avec quelqu'un d'autre pendant une partie ou la totalité du parcours | Disqualification et éradication des éditions futures |
| Utilizer des chemins, autres que les balisés pour la course, et raccoursir exprès le parcours | Disqualification et éradication des éditions futures |
| Utiliser un transport non autorisé (auto-stop) | Disqualification et éradication des éditions futures |

| | |
|---|---|
| Manque grave de respect pour l'organisation ou les autres participants (agression ou insulte) | Disqualification et éradication des éditions futures |
| Enlever des balisages du parcours | Disqualification et éradication des éditions futures |
| Refuser sensuous-metre au contrôle anti doping, ou résultat positif dans le même | Disqualification et éradication des éditions futures |
| Se présenter à la ligne de départ, au-delà de la période autorisée (15 ') | Disqualification |
| Désobéir aux mesures de sécurité indiquées par l'organisation et les entités associées | Disqualification |
| Refuser sensous-metre à des évaluations/ examens médicaux | Disqualification |
| Absence de matériel obligatoire et / ou refuse de lui présenter si demandé par l'organisation | Disqualification |
| Dépasser le délai de contrôle aux points de controle avec barriere horaire | Disqualification |
| Louper un ou plusieurs points de contrôle | Disqualification |
| Perte du *Chip* | Disqualification |
| Demander de l'aide sans besoin justifié | Disqualification |
| Être accompagné d'animaux | Disqualification |
| Jeter les déchets par terre et / ou endommager l'environnement | Disqualification |
| Utilizer des chemins, autres que les balisés pour la course, à condition qu'ils ne représentent pas des raccourcis intentionnels | Pénalité d'une heure (1er avertissement); Disqualification (2e avertissement) |
| Recevoir de l'aide extérnelle en dehors des zones définies par l'organisation (sauf en cas d'urgence avérée) | Pénalité de 30 minutes (1er avertissement); Disqualification (2e avertissement) |
| Être accompagné de personnes non accréditées par l'organisation, sauf dans les zones définies par l'organisation | Pénalité d'une heure |
| Modifier, plier ou cacher le matériel publicitaire | Pénalité d'une heure |
| Dossard non visible ou apposée sur la jambe | Pénalité de 15 minutes, par chaque avertissement |

- Le directeur de compétition basé sur son propre jugement à du pouvoir pour disqualifier ou empécher la permanence en compétition des participants qui à un moment doné se trouve dans un des cas suivants:
* Problémes de santé physique ou mental.
* Abus ou violation préméditée de ce règlement de compétition.
* Conduite antisportive.
* Ingestion exagéré de boissons alcoolisées.
* Participation à la course sous l'influence de drogues hallucinogènes.
* Non-respect flagrant des lois, religions ou coutumes en vigueur.
* Non-respect flagrant pour l'environnement (compris jeter délibérément des emballages de barres enérgetiques et d'autres, par terre).
* Non-respect flagrant des règles de la circulation.

## 8. Assurance sportive

- En cas d'accident, le participant doit d'abord contacter l'organisation, qui s'occuperá de votre renvoi à l'établissement médical le plus approprié à votre état de santé, ainsi que le formulaire de réclamation avec le numéro de police respectif, tamponné et signé par l'Association (preneur d'assurance). L'assurance d'accidents personnels ne peut être activée qu'avec l'aval du service médical de l'événement. Parfois, et compte tenu de l'urgence / gravité de certains accidents, il est impossible de remplir la participation au moment de l'accident. Dans de telles circonstances, la participation peut être traitée une fois les premiers soins du participant terminés.
- Tout document de frais lié à une réclamation déjà déposée sera préalablement réglé par la réclamation respective et ses originaux envoyés à l'assureur pour un remboursement ultérieur.
- L'organisation n'assumera pas les frais de sinistres, qu'elle ne connaissait pas en temps opportun pour activer l'assurance, c'est-à-dire jusqu'à 24 heures après la fin de la course.
- L'organisateur souscrira également à une assurance sportive d'accident individuelle temporaire pour les participants non affilié à AARAM, pendant la durée de l'événement, qui garantit la couverture des montants minimums prévus par la loi. Les montants des Couverture / Capital et Franchise seront annoncés jusqu'à 15 jours avant le début de la course.

## 9. Catégories et prix

### 9.1. Date, lieu et heure de remise du prix

- La remise des prix aurá lieu le samedi (courses Trail 30K et Trail 17K) et dimanche (courses Mini Trail et ULTRA) à Caniçal, à un endroit et à une heure à informer dans le programme.

### 9.2. Classement et Prix

- Les différentes épreuves seront remportées par les concurrents qui ajouteront le temps le plus court à la fin de ceux-ci, majoré des pénalités appropriées, le cas échéant.
- Seulement les participants qui contrôlent tous les points de contrôle et coupent la ligne d'arrivée dans les délais stipulés seront classés.
- Le classement par équipe sera basée sur les trois meilleurs classements des athlètes respectifs.
- Il n'y aura pas de prix en espèces.
- La présence des lauréats lors de la remise des prix est obligatoire.
- L'organisation n'enverra pas de trophées, de prix d'arrivée ou tout autre article par la poste ou par d'autres moyens de distribution.
- Pour chaque événement, il y aura un classement, comme suit:

| ULTRA 83K | Masculins | Féminins |
|---|---|---|
| **Général** | Trophées aux 3 premiers | Trophées aux 3 premiers |
| **Tous les échelons** | Médailles aux 3 premiers 3 premiers | Médailles aux 3 premiers |
| **Colectif** | Trophées aux 3 premiers équipes | Trophées aux 3 premiers équipes |

| TRAIL 30K | Masculins | Féminins |
|---|---|---|
| **Général** | Trophées aux 3 premiers | Trophées aux 3 premiers |
| **Tous les échelons** | Médailles aux 3 premiers | Médailles aux 3 premiers |
| **Colectif** | Trophées aux 3 premiers équipes | Trophées aux 3 premiers équipes |

| TRAIL 17K | Masculins | Féminins |
|---|---|---|
| **Général** | Trophées aux 3 premiers | Trophées aux 3 premiers |
| **Tous les échelons** | Médaille au premier | Médaille a la premiére |
| **CRT - JUNIORS** | Trophées aux 3 premiers | Trophées aux 3 premiers |

| Mini Trail | Masculins | Féminins |
|---|---|---|
| **Général** | Trophées aux 3 premiers | Trophées aux 3 premiers |
| **CRT - Juvéniles** | Trophées aux 3 premiers | Trophées aux 3 premiers |

### 9.3. Définition des catégories d'âge/genre, individuelles et equipes

- Les catégories d'âge seront définies en fonction des tableaux transcrits ci-dessous.
- Pour obtenir un classement collectif, les équipes doivent être composées de 3 élements du même sexe.

***Catégories:***

| Échelon | Âges | Années de naissance (à partir du 01/01/2021) |
|---|---|---|
| Juvéniles | 16 et 17 ans | 2004 et 2005 |
| Juniors | 18 et 19 ans | 2002 et 2003 |
| Séniors | 20 ans et plus | 2001 et avant |
| Vétérans | 35 ans et plus | Anné réference 1986 |

Note: L'échelon de vétérans est considéré pour des athlètes masculins et féminins, quand les athlètes assument l'échelon de vétérans le jour de son 35$^{eme}$ anniversaire, que ce soit une course sur piste ou hors du stade.

| | | De | Jusqu'à |
|---|---|---|---|
| VÉTÉRANS | V70 | 70 | … |
| | V65 | 65 | 69 |
| | V60 | 60 | 64 |
| | V55 | 55 | 59 |
| | V50 | 50 | 54 |
| | V45 | 45 | 49 |
| | V40 | 40 | 44 |
| | V35 | 35 | 39 |

| Échelon | *Distances maximum authorizés* | |
|---|---|---|
| | Masculins | Feminins |
| Juvéniles | Jusqu'à 15000 m | |
| Juniores | Jusqu'à 25000 m | |

### 9.4. Date limite pour se plaindre des classements

**-** Toute réclamation doit être faite par écrit et adressée au directeur de course, accompagnée d'un caution de 50,00 € (non remboursable si la réclamation est rejetée) jusqu'à deux heures après l'arrivée du participant concerné. La réclamation doit inclure le nom du plaignant, le numéro d'identification CI ou passeport, le nom du ou des participants concernés, numéro de dossard, et motifs. Les classements provisoires peuvent également être réclamés 30 minutes après leur publication.
- Le jury, qui examinera la plainte, est composé du directeur de course, qui préside, du président ou vice-président de l'AARAM et d'une personne de mérite reconnu dans le domaine du Trail Running / Ultra Endurance.
**-** Le jury se prononcera avant que les résultats officiels ne soient affichés.
- Les participants ont également un délai de 24 heures pour soumettre leurs plaintes de classements.

## 10. Notes et changements

### 10.1 Droits à l'image et à la publicité

- L'organisateur se réserve le droit exclusif d'explorer l'image de «ULTRA MADEIRA» et les audiovisuels photographiques et journalistiques de l'événement. Tout projet ou média publicitaire produit pour publication doit obtenir l'accord préalable de l'organisation.
- Il est obligatoire d'utiliser le matériel publicitaire fourni par l'organisation (dossard, autocollants, etc.). La modification, le pliage ou le masquage de matériel publicitaire seront pénalisés.

### 10.2 Contrôle antidopage

- L'utilisation de substances, de groupes pharmacologiques et de méthodes pour augmenter artificiellement les capacités physiques des participants est interdite. À la fin de la course, tout participant peut être choisi pour participer à un contrôle antidopage et il est recommandé de lire

attentivement le règlement fédéral antidopage de la FPA. Le refus d'être soumis à un contrôle antidopage ou des résultats positifs entraînent une déclassification et une éradication des éditions futures.

**10.3 Protection des données**

- Les données des participants indiquées dans le formulaire d'inscription seront enregistrées par l'organisateur pour le traitement de l'événement à savoir, assureur, liste des inscrits, actualités et classement. Tous les participants peuvent exercer leur droit d'accès, de rectification ou d'annulation de leurs données personnelles en envoyant un e-mail à geral.atletismomadeira@gmail.com

**10.4 Modifications**

Ces règles peuvent être éditées, modifiées ou améliorées à tout moment par l'organisateur jusqu'à la date limite d'inscription sans préavis. Votre inscription implique l'acceptation du présent règlement.

**10.5 Autres**

Le jury de la compétition décidera de toutes les questions liées à l'événement et qui n'ont pas été soumises à la réglementation ou à des mauvaises interprétations de ce règlement, et pour les décisions duquel il n'y aura pas d'appel.